

## Sélection des intermédiaires financiers

Mise à jour : 10/2012

---

### Préambule :

La « Best Selection » est une forme particulière du principe de « Best Execution » adaptée aux caractéristiques et à l'activité des Sociétés de Gestion de Portefeuilles.

### Résumé de la politique de sélection des intermédiaires financiers

La politique mise en œuvre par AssetFi Management Services est basée sur une pré-sélection de contreparties autorisées. Le critère principal de sélection de la contrepartie est le prix quelle que soit la classification du client (professionnel / non professionnel).

AssetFi Management Services procède à un contrôle, au moins annuel, de la qualité de la sélection des contreparties et de la politique de sélection. En fonction des résultats constatés, AssetFi Management Services apportera le cas échéant les modifications nécessaires à sa politique de « Best Selection ».

oOo